



RAPPORT ANNUEL 2018
LIBRARYCO INC.

LIBRARYCO INC.

RAPPORT DE GESTION

31 DÉCEMBRE 2018

Résultats de fonctionnement

Les résultats de l'exercice consistent en un déficit de 64 000 \$ comparativement à un excédent de 93 000 \$ en 2017 et à un déficit prévu en 2018 de 159 000 \$, avec l'utilisation du Fonds d'administration générale pour financer les dépenses.

Le déficit pour l'exercice a réduit le solde du Fonds d'administration générale, lequel s'est établi à 208 000 \$, et le solde du Fonds de réserve demeure stable à 500 000 \$.

Les frais les plus substantiels de LibraryCo, soit les subventions aux bibliothèques de droit de comtés, étaient conformes au budget et ont augmenté de 155 000 \$ depuis 2017.

État des produits et des charges — Produits

Le Barreau de l'Ontario a versé une subvention d'un montant total de 7,9 M\$ (7,8 M\$ en 2017).

État des produits et des charges — Charges

Les charges liées à l'administration de 305 000 \$ en 2018 représentent les frais d'administration payés au Barreau. Ce montant est le même qu'en 2017.

Les frais professionnels pour 2018 comprennent les dépenses liées au développement d'une grille de compétences des membres du Conseil d'administration et au recrutement de nouveaux membres.

Les charges liées aux produits et services électroniques, à 342 000 \$, ont augmenté légèrement par rapport à 2017.

Les subventions aux bibliothèques de droit de comtés et de districts de 6,8 M\$ (6,6 M\$ en 2017) sont ventilées par comté dans les notes complémentaires des états financiers et comprennent les subventions annuelles approuvées dans le cadre du processus budgétaire et les subventions pour besoins spéciaux. Tous les comtés ont reçu des augmentations de subventions de 2 % en général en 2018.

Bilan et état de l'évolution des soldes de fonds

Le total des comptes débiteurs est passé de 42 000 \$ à 27 000 \$ en raison du moment du remboursement des primes. Les charges à payer ont augmenté, passant de 22 000 \$ à 25 000 \$.

Le Fonds d'administration générale comprend la prestation, la gestion et l'administration des services de bibliothèque. Le solde du Fonds d'administration générale a baissé, du montant du déficit de 64 000 \$, pour s'établir à 208 000 \$ au cours des 12 derniers mois. Le budget de LibraryCo pour 2019 prévoit d'utiliser 159 000 \$ du solde de ce fonds pour financer ses opérations.

Le Fonds de réserve a un solde inchangé de 500 000 \$. Conformément à la politique du Conseil d'administration, il comprend une composante générale de 200 000 \$, une composante d'immobilisations et de besoins spéciaux de 150 000 \$, et une composante de dotation de personnel et d'indemnités de fin d'emploi de 150 000 \$.



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de LibraryCo Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LibraryCo Inc. (l'« organisme ») au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme, qui comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2018;
- l'état des produits et des charges pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto, Ontario, Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215, www.pwc.com/ca/fr*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 4 avril 2019

LIBRARYCO INC.

BILAN

En dollars

Au 31 décembre

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	676 471	318 978
Placements à court terme	–	403 167
Débiteurs	26 703	42 022
Charges payées d'avance	30 414	30 415
Total de l'actif	733 588	794 582
Passif, capital-action et soldes de fonds		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 4 et 6)	24 890	22 299
Total du passif	24 890	22 299
Capital-actions et soldes de fonds		
Capital-actions (note 5)	200	200
Fonds d'administration générale	208 498	272 083
Fonds de réserve	500 000	500 000
Total du capital-actions et des soldes de fonds	708 698	772 283
Total du passif, du capital-actions et des soldes de fonds	733 588	794 582

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du Conseil d'administration,



président du Conseil d'administration



Administrateur

LIBRARYCO INC.

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

En dollars

Pour les exercices terminés le 31 décembre

	2018	2017
Produits		
Subvention du Barreau de l'Ontario (note 6)	7 899 937	7 815 300
Produits d'intérêts	12 790	6 742
Total des produits	7 912 727	7 822 042
Charges		
Siège social/administration		
Administration	305 000	305 000
Honoraires professionnels	76 881	12 738
Autres (note 7)	13 529	16 561
Total des charges liées au siège social et à l'administration	395 410	334 299
Bibliothèques de droit — achats centralisés		
Produits et services électroniques	342 390	339 000
Avantages sociaux collectifs	333 427	291 460
Autres (note 8)	110 293	125 251
Total des bibliothèques de droit — achats centralisés	786 110	755 711
Bibliothèques de droit de comtés et de districts — subventions (note 9)	6 794 792	6 639 306
Total des charges liées aux bibliothèques de droit de comtés et de districts	7 580 902	7 395 017
Total des charges	7 976 312	7 729 316
(Déficit) excédent pour l'exercice	(63 585)	92 726

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

LIBRARYCo INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

En dollars

Pour les exercices terminés le 31 décembre

	2018			2017
	Fonds d'administration générale	Fonds de réserve	Total	Total
Soldes en début d'exercice	272 083	500 000	772 083	679 357
(Déficit) excédent pour l'exercice	(63 585)	–	(63 585)	92 726
Soldes en fin d'exercice	208 498	500 000	708 498	772 083

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

LIBRARYCO INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

En dollars

Pour les exercices terminés le 31 décembre

	2018	2017
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités suivantes		
(Déficit) excédent pour l'exercice	(63 585)	92 726
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	15 319	(22 151)
Charges payées d'avance	1	466
Créditeurs et charges à payer	2 591	(73 296)
Trésorerie affectée aux activités de fonctionnement	(45 674)	(2 255)
Activités de placement		
Placements à court terme	403 167	–
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie durant l'exercice	357 493	(2 255)
Trésorerie en début d'exercice	318 978	321 233
Trésorerie en fin d'exercice	676 471	318 978

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

LIBRARYCO INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

1. GÉNÉRALITÉS

LibraryCo inc. (l'« organisme ») a été créé dans le but d'élaborer des politiques, des procédures, des directives et des normes pour la prestation des services des bibliothèques de droit de comtés et la communication de renseignements d'ordre juridique en Ontario, ainsi que pour l'administration des fonds provenant du Barreau de l'Ontario (le « Barreau »).

L'organisme a deux catégories d'actions : les actions ordinaires et les actions spéciales. Le Barreau détient la totalité des 100 actions ordinaires en circulation. Sur les 100 actions spéciales en circulation, 25 sont détenues par l'Association des avocats de Toronto (l'« AAT ») et 75 par la Fédération des associations du Barreau de l'Ontario (la « FABO »). Le Barreau peut nommer jusqu'à quatre administrateurs, la FABO peut en nommer jusqu'à trois et l'AAT peut en nommer un.

L'organisme n'est pas assujéti à l'impôt provincial ou fédéral sur le revenu.

En vertu d'un accord de services administratifs, le Barreau assume les fonctions administratives de l'organisme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (les « NCOSBL ») comme il est énoncé dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada — Comptabilité*.

Fonds d'administration générale et Fonds de réserve
L'organisme suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le Fonds d'administration générale représente les activités de prestation de services, de gestion et d'administration des bibliothèques. Le Fonds de réserve vise à améliorer les flux de trésorerie de l'organisme et sert de fonds pour éventualités. Conformément à une résolution du Conseil d'administration, le Fonds de réserve sera constitué d'un montant minimal de 500 000 \$, dont une tranche de 200 000 \$ est destinée à des fins générales, une tranche de 150 000 \$ aux immobilisations et aux besoins spéciaux et une tranche de 150 000 \$ à la dotation en personnel et aux indemnités de départ ; si l'inscription d'une dépense porte le solde du Fonds à moins de 500 000 \$, le Fonds doit être réapprovisionné au cours de l'exercice suivant.

Trésorerie

La trésorerie représente les montants déposés à l'établissement financier de l'organisme.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des montants investis dans des instruments de placement à court terme (moins de un an), conformément à la politique de placement de l'organisme.

Constatation des produits

Les subventions sont inscrites comme produits du Fonds d'administration générale au cours de l'exercice où elles sont reçues. Le revenu de placement est comptabilisé lorsqu'il est exigible, si le montant peut être estimé de manière raisonnable.

Subventions versées

Les subventions sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont versées.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur le montant des actifs et des passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, et les montants des produits et des charges durant l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers de l'organisme sont classés et évalués comme suit :

Actif/passif	Évaluation
Trésorerie	Juste valeur
Placements à court terme	Juste valeur
Débiteurs	Cout après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Cout après amortissement

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Il n'y a pas de montants à payer pour les versements gouvernementaux.

5. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires

Nombre illimité d'actions spéciales

Émises	2018	2017
100 actions ordinaires	100 \$	100 \$
100 actions spéciales	100	100
	200 \$	200 \$

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Barreau a versé une subvention à l'organisme de 7,9 M\$ (7,8 M\$ en 2017) au cours de l'exercice. Le Barreau fournit des services administratifs à l'organisme (note 1) ainsi que d'autres services et publications. Le montant total facturé par le Barreau pour 2018 s'élève à 341 712 \$ (357 741 \$ en 2017). Un montant de 8 580 \$ (8 820 \$ en 2017) payable au Barreau est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

La compagnie d'assurance responsabilité civile des avocats (« LAWPRO »), filiale en propriété exclusive du Barreau, fournit une assurance responsabilité civile aux avocats en Ontario. Il n'y a pas eu de transactions avec LAWPRO en 2018 ou en 2017.

Ces transactions sont conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à leur juste valeur.

7. AUTRES CHARGES — SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION

Ces charges comprennent les couts afférents aux services administratifs fournis par le Barreau, aux assurances des membres du Conseil d'administration et des dirigeants, aux réunions du Conseil d'administration, consultations et aux autres frais divers.

8. AUTRES CHARGES — ACHATS CENTRALISÉS

Ces charges comprennent les couts afférents aux bourses de formation permanente, aux bourses de conférences, à la *Conference for Ontario Law Associations' Libraries*, à la livraison de documents, aux publications, aux réunions de comités et autres.

9. SUBVENTIONS AUX BIBLIOTHÈQUES DE DROIT DE COMTÉS ET DE DISTRICTS

Ces subventions représentent la distribution trimestrielle des fonds aux 48 bibliothèques de droit de comtés et de districts et comprennent les subventions aux immobilisations et aux besoins spéciaux. Elles sont distribuées en conformité avec les politiques et les procédures établies par le Conseil d'administration de l'organisme. L'organisme a versé les subventions suivantes aux bibliothèques de droit en 2018 et en 2017 :

Association du Barreau	2018	2017	Association du Barreau	2018	2017
Algoma	142 484 \$	139 690 \$	Muskoka	68 126	72 948
Brant	105 847	103 772	Nipissing	91 017	89 232
Bruce	59 836	57 877	Norfolk	74 410	72 951
Carleton	662 305	639 515	Northumberland	94 513	87 020
Cochrane	51 284	50 278	Oxford	75 103	73 631
Dufferin	49 186	48 221	Parry Sound	46 415	45 505
Durham	162 607	143 405	Peel	313 884	307 730
Elgin	80 648	79 067	Perth	57 842	57 708
Essex	296 746	290 927	Peterborough	140 011	138 266
Frontenac	141 107	138 360	Prescott & Russell	15 682	14 394
Grey	70 904	68 533	Rainy River	28 474	27 916
Haldimand	31 560	30 941	Renfrew County	131 108	128 537
Halton	147 268	145 380	Simcoe County	148 237	145 330
Hamilton	474 084	464 788	Stormont Dundas & Glengarry	81 891	80 286
Hastings	89 540	88 214	Sudbury	198 788	193 910
Huron	80 113	79 479	Temiskaming	45 620	44 725
Kenora District	93 124	90 318	Thunder Bay	180 826	179 636
Kent	74 386	73 916	Toronto	620 928	608 753
Lambton	79 098	77 547	Victoria-Haliburton	92 498	90 686
Lanark	41 461	40 648	Waterloo	253 051	248 090
Leeds & Grenville	75 814	74 328	Welland County	99 087	98 144
Lennox & Addington	28 077	27 527	Wellington	79 958	78 391
Lincoln	188 402	184 708	York	245 145	240 336
Manitoulin	2 680	2 627		6 794 792 \$	6 639 306 \$
Middlesex	383 617	375 115			

LIBRARYCO INC.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

W.A. Derry Millar MB, président	Représentant le Barreau
Ted Chadderton, vice-président	Représentant la FABO
Gisèle Chrétien	Représentant le Barreau
Dirk Derstine	Représentant l'AAT
Ross Earnshaw	Représentant le Barreau
Jacqueline Horvat	Représentant le Barreau
Cheryl Siran	Représentant la FABO
Janet Whitehead	Représentant la FABO



RAPPORT ANNUEL 2018
LIBRARYCO INC.

Osgoode Hall
130, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario)
M5H 2N6
www.libraryco.ca